

EXTRAIT SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2012

Etaient présents : M. JACQUEMIN, Maire

M. KEIFLIN, Mme HERMOUET-PAJOT, Mme MARNIER, Mme MAUDINAS, M. SURGET, Mme JEANNIN, M. CARD, M. DELMAS, M. THEOBALD, Mme SIOCHAN DE KERSABIEC, Mme BASTIAN, M. MOUGIN, Mme JOLY, Mme MANGEON, Mme MAYER, M. MOULIN, Mme NORTON, M. MASONI, M. BRENNEUR, M. CROLOTTE, M. ENEL, M. CHARDON (jusqu'au point 6), M. WERNER, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD

Etaient excusés :

M. PERROT qui donne procuration de vote à M. CROLOTTE
M. DEBANT qui donne procuration de vote à M. SURGET
Mme DELON qui donne procuration de vote à M. DELMAS
Mme PIERREL qui donne procuration de vote à Mme JOLY
Mme FLECHON-PAGLIA qui donne procuration de vote à M. WERNER
M. MARCHAL qui donne procuration de vote à Mme MICHENON
M. CHARDON qui donne procuration de vote à M. AIRAUD (à partir du point 7)

Secrétaire :

M. MOULIN

Le Conseil Municipal de VILLERS-LÈS-NANCY,

à l'unanimité, **a désigné** Monsieur Jean-Paul MOULIN en qualité de secrétaire de séance,

à l'unanimité, **a désigné** Monsieur Olivier AIRAUD en qualité de représentant de la municipalité au Conseil de quartier Botanique-Village en remplacement de Monsieur Alain CHARDON,

à la majorité (7 contre : M. WERNER pour Mme FLECHON-PAGLIA, Mme MICHENON pour M. MARCHAL, M. CHARDON, M. WERNER, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD), **a décidé** de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2011 et les affecte de la façon suivante :

- en recettes d'investissement à l'article 1068	617 660,77 €
- en recettes de fonctionnement à l'article 002	595 198,84 €

à la majorité (7 contre : M. WERNER pour Mme FLECHON-PAGLIA, Mme MICHENON pour M. MARCHAL, M. CHARDON, M. WERNER, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD), **a fixé** les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2012, ainsi :

Taxe d'Habitation : 9,10 %	Taxe Foncière Bâti : 8,99 %	Taxe Foncière Non Bâti : 5,76 %
----------------------------	-----------------------------	---------------------------------

à la majorité (7 contre : M. WERNER pour Mme FLECHON-PAGLIA, Mme MICHENON pour M. MARCHAL, M. CHARDON, M. WERNER, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD), **a approuvé**, chapitre par chapitre, le budget prévisionnel 2012, d'un montant de 12 958 971,90 € en section de fonctionnement et 2 978 939,67 € en section d'investissement,

à l'unanimité, **a décidé** d'attribuer une subvention aux associations villaroises,

à l'unanimité,

- **a approuvé** la convention constitutive du groupement de commandes pour les services de télécommunication ;
- **a autorisé** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de groupement ;
- **a désigné** Monsieur Michel CARD en qualité de titulaire et Madame Carine JEANNIN en qualité de suppléante pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement ;
- **a autorisé** le lancement de l'appel d'offres par les services de la Communauté Urbaine, coordonnateur du groupement de commandes, pour l'ensemble des marchés des adhérents, conformément aux articles 8, 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics ;
- **a adhéré** aux lots 1, 2, 3 et 5, conformément à l'article 6 de la convention constitutive ;
- **a autorisé** Monsieur le Maire ou un Adjoint, à signer les marchés à intervenir au terme de la procédure d'appel d'offres, et leurs avenants subséquents,

à l'unanimité, **a fixé** les ratios d'avancement de grade pour toutes les filières (*sauf le cadre emplois des agents de police*) à 100 % pour tous les grades de la collectivité,

à l'unanimité, **a modifié** le tableau des effectifs du personnel territorial,

à l'unanimité, **a approuvé** l'octroi de l'indemnité forfaitaire pour élection,

à l'unanimité, **a modifié** la délibération du 26 septembre 2011 relative aux indemnités d'astreinte et de permanence du personnel territorial,

à l'unanimité, **a adopté** la motion contre la suppression de postes d'enseignants et fermeture de classes.

Fait à Villers-lès-Nancy, le 22 mars 2012.

Le Maire,

Pascal JACQUEMIN

